

Séance ordinaire du 04 août 2025

Province de Québec
MRC de D’Autray
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 04 août 2025 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980 rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Est absent : Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 02 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Josée Chabot, directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe assiste à la séance et agit à titre de greffière de la séance.

2025-08-144

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que présenté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2025

3.2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2025

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 REMPLACEMENT DU PERSONNEL

4.2 DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA MAISON DE LA FAMILLE AUX QUATRES
VENTS

4.3 DEMANDE DE COMMANDITE CJE-PLACE AUX JEUNES D'AUTRAY

5. FINANCES

5.1 ADOPTION DES COMPTES

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT – POLITIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

11. DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

2025-08-145

3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2025

Lecture : Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale et greffière-trésorière est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2025-08-146

3.2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2025

Lecture : Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale et greffière-trésorière est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-08-147

4.1 REMPLACEMENT DU PERSONNEL

- CONSIDÉRANT** l'absence temporaire du directeur général;
- CONSIDÉRANT** que la directrice générale adjointe agit déjà à titre de directrice générale par intérim;
- CONSIDÉRANT** le nombre élevé de projets;
- CONSIDÉRANT** que la secrétaire-réceptionniste ne travaille pas les vendredis;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le conseil accepte, à la suite de l’affichage de poste temporaire de remplacement de la réceptionniste pour la période des vacances et au besoin, la candidature de mademoiselle Sara Brooks et autorise la directrice générale par intérim, madame Josée Chabot, à procéder à son embauche.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2025-08-148

4.2 DEMANDE DE COMMANDITE DE LA MAISON DE LA FAMILLE AUX QUATRES VENTS

- CONSIDÉRANT** la demande de La Maison de la famille aux quatre vents pour une commandite afin de réaliser leur activité appelée : Noël au Centre-Ville, qui offrira de la magie de Noël aux familles du territoire, le dimanche 7 décembre 2025.

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil autorise une commandite de 550.00\$ pour l’édition 2025 de Noël au Centre-Ville.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2025-08-149

4.3 DEMANDE DE COMMANDITE CJE-PLACE AUX JEUNES D'AUTRAY 2025-2026

- CONSIDÉRANT** la demande du CJE – Place aux Jeunes D’Autray pour une commandite afin de continuer à accompagner les jeunes adultes qualifiés qui choisissent de s’établir durablement dans notre belle région.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil autorise une commandite de 500.00\$ pour ce programme pour l'année 2025-2026.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

2025-08-150

5.1 ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement présentées à la liste des prélèvements et des chèques émis totalisant un montant de 246 186.58\$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois de juillet 2025 représentant la somme de 34 361.45 \$.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

2025-08-151

10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT – POLITIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil autorise le remboursement des frais non-résidents pour les activités sportives tel que recommandé par la directrice générale et greffière-trésorière, en conformité avec la politique des activités sportives et culturelles, pour un montant totalisant 720.50\$.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

11. DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 20 h 12

Fin : 20 h 22

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu:

QUE cette assemblée soit levée à 20 h 22.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Josée Chabot
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe
Directrice générale par intérim et
greffière-trésorière par intérim

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

QUESTIONS.